

Nouvelle mesure contre les fumeurs à Budapest : la cigarette « qui fait venir le transport plus vite », c'est fini ! A partir du 6 février, il sera interdit de fumer aux arrêts de bus, de trams, de trolley et à l'arrêt de funiculaire.

Les fumeurs contrevenant à ce règlement s'exposent à un amende qui pourra s'élever jusqu'à 50 000 HUF (185 euros)! Les fameux gardiens d'espace public, qui font décidément beaucoup parler d'eux chez les pauvres en ce moment, seront responsables de faire respecter cette nouvelle mesure. Conformément à ce décret, adopté par le Conseil municipal de façon unanime, la largeur de l'espace « protégé » s'étendra à 2 mètres à compter de la bordure du trottoir, et sa longueur dépendra du type de moyen de transport en question. BKV affichera l'interdiction d'ici quelques jours.

Article lié:

BKV: à Pest, la chasse aux fraudeurs s'intensifie « en loosdé »

La lutte anti-tabac pour des clopinettes